

Image not found or type unknown



Fermage viticole droit et devoir

Par **swno**, le **18/06/2015** à **19:54**

Bonjour,

Mon mari a une société civile viticole il doit reverser chaque année un fermage très important à son père , or les toitures des bâtiments sont en mauvais état, peut il refaire faire les toiture par un professionnel et le déduire du fermage?

Très cordialement.